

---

# L'islam algérien avant 1830 : le Malikisme

Mohamed GHALEM\*

---

Avant 1830, l'islam algérien connut trois formes majeures de religiosité :

- Un islam traditionnel qui développait et perpétuait principalement le rite malikite : un des quatre grands rites de l'orthodoxie musulmane,

- Un culte des saints " الأولياء الصالحون " qui perpétuait un islam mystique très populaire (pèlerinages, pratiques thérapeutiques ...).

- Un islam confrérique structuré et fortement implanté dans les villes et surtout les campagnes. Les grandes confréries (Qadirya - Tijania - Derquaoua - Taibia - Rahmánya) ont été puissantes et jouèrent un rôle politique à l'occasion d'évènements décisifs.

Dans mon intervention, je ne parlerai que de l'islam traditionnel à savoir le Malikisme. Il serait prétentieux d'analyser les trois expressions religieuses ensemble sans tomber dans des généralités souvent connues.

Avant 1830, la grande majorité de la population musulmane suit le rite malikite. Les Turcs, en place depuis le XVI<sup>e</sup> siècle et les Couloughlis (issus des mariages mixtes) appartiennent au rite hanifite.

Dans le Mzab, la population berbère suit l'Ibadhisme : rite Kharijite proche de l'orthodoxie.

## 1. Le Malikisme : doctrine et transmission

Il est un des quatre grands rites juridico-religieux de l'islam orthodoxe. Il se constitue en école après l'adoption de la doctrine de

---

\* Enseignant d'histoire à l'université d'Oran et chercheur associé au CRASC.

l'Imam Malik Ibn Anas<sup>1</sup> (décédé en 795) par le second calife abbasside "EL MANSOUR" qui voulait unifier les différentes méthodes en un système juridique conforme à la politique abbasside. Pourquoi Malik Ibn Anas ? Parce qu'il représentait Médine où avaient été élaborés les fondements du droit musulman (la ville du prophète - ville sainte).

L'originalité de l'enseignement de Malik est qu'il a introduit dans le "Muwatta" (son ouvrage) la reconnaissance du « Amal » – عمل – c'est-à-dire la pratique effective et unanime de Médine qu'il a érigée en système juridique organisé. Le Muwatta est un traité de fiqh -jurisprudence- fondé sur la "tradition" du prophète حديث qui intervient comme argument juridique. Il a pour objet le culte العبادات et le droit général المعاملات.

Tous les rapporteurs du hadith sont des savants de Médine ou ayant fréquenté Médine. Le succès que connut le "Muwatta" tient au fait qu'il représentait l'opinion moyenne alors en vigueur à Médine (consensus إجماع). Il est donc un code de législation, d'après une description du droit et du dogme pratiqués selon la tradition et le consensus de Médine.<sup>2</sup>

Le Malikisme est diffusé et répandu au Maghreb et en Andalousie par les disciples de Malik. Parmi eux le Kairouanais SAHNOUN (776-854)<sup>3</sup>, dont l'œuvre -la Muddawana- est la source capitale pour l'étude du malikisme maghrébin. C'est une somme de fiqh malikite qui contient les corrections et les réponses faites à Sahnoun par un disciple de Malik : Kassim el Utaqui (décédé en 806). Son intérêt pratique réside dans le fait qu'elle met en évidence les rapports de la religion et du négoce

(معاملات). La Muddawana<sup>4</sup> a été à l'origine de toute une littérature de commentaires dont le plus célèbre est l'épître d'Ibn Abi Zayd. Elle a inspiré le Mukhtassar d'Ibn Hajib (1248) qui connut un succès au Maghreb. La chaîne de transmission maghrébine part de Sahnoun, Ibn Abi Zayd, el Bordha'i, Ibn Yunus (1059), Ibn Muhriz (1058), el Tunussi et El Lakhmi (1085)<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir Etudes Maghrébines – n° 13 année 2001. [Casablanca] : article Dhoub, H., et *Encyclopédie de l'Islam* : article "Malik Ibn Anas" par J. schacht-ne- Paris, 1990, pp. 247-250.

<sup>2</sup> *Encyclopédie de l'Islam* : article "Malikisme" pp. 263-268 par Cottard, N.,

<sup>3</sup> Talbi, M., *Biographies aghlabites extraites des Medarik du cadi AYAD*, Tunis, 1968, pp. 57-62.

<sup>4</sup> Ibn Makhlof, M., *Tabakat el Malikia. Dar El Fikr*, Caïre, 1930, pp. 66-68.

<sup>5</sup> Khoushani, E., *Tabakat Ulama Ifrikya*, Caïre, 1966, pp. 103-120.

Comme les autres rites, le malikisme appuie sa doctrine sur le Coran, la Sunna et l'Ijma', néanmoins des divergences plus ou moins importantes existent par rapport aux autres écoles. Si l'unanimité est faite autour du Coran, une première différence apparaît avec la Sunna. La tradition du prophète et de ses compagnons (صحابه) constitue la véritable Sunna selon Malik qui en exclut Ali alors que d'autres écoles l'intègrent<sup>6</sup>. A l'Ijma' el Umma -consensus universel des musulmans - s'ajoute l'Ijma' médinois qui découle des "coutumes" en vigueur dans la ville du prophète. Lorsque l'Ijma' ne peut pas apporter de réponse à une question, Malik fait appel au jugement (رأي) à condition qu'il ne nuise pas à l'intérêt public (المصلحة المرسله). Le qyas (قياس) raisonnement par analogie, ne sera utilisé que dans le cas de l'Ijma' Umma (donc une interprétation basée sur la raison très réduite).

Historiquement, un malikisme rigoureux dominait au Maghreb depuis les Aghlabides et jusqu'à l'arrivée des Fatimides (910) qui voulurent imposer le shiisme ismaélite. Une véritable résistance dirigée par les docteurs malikites s'organisa mais il a fallu attendre 1048 pour que le Malikisme fût définitivement adopté au Maghreb. Cependant, la doctrine intransigeante dans laquelle le Maghreb va se figer, bannit l'effort intellectuel et le sentiment religieux (ésotérisme). En effet, l'étude du Coran et du Hadith ainsi que l'Ijtihad, sont abandonnés au profit des manuels du fiqh appliqué (فروع) (renoncement aux sources au profit des manuels). Les souverains almoravides apportent leur soutien à ces méthodes et encouragent les légistes -foqaha- à privilégier l'étude des fourou'<sup>7</sup>. Cet abandon du recours au Coran et au Hadith est dénoncé par El Ghazali (décédé en 1111) dans son ouvrage Ihya Ulum el dine qui démontre que le Malikisme pratiqué par ses adeptes n'a plus de lien avec le dogme tel qu'il a été élaboré. Il condamne aussi l'importance prise par les foqaha dans la vie politique. S'inspirant de ses principes, Ibn Tumart<sup>8</sup> déclare la guerre aux Almoravides, se pose en censeur des mœurs et avec des moyens violents rétablit "la véritable orthodoxie". Il condamne les fourou' et établit comme base de sa doctrine (التوحيد), le Coran, la Sunna et le consensus Umma. Pour lutter contre les courants rationalistes

<sup>6</sup> *Encyclopédie de l'Islam* : article "Malikisme", Op.cit, pp. 263-268.

<sup>7</sup> Ould Abbah, Mokhtar, M., *Madkhal Ila auçaul el Fikh el Maliki*, Tunis, 1987, pp. 20-50.

<sup>8</sup> Laraoui, A., *Histoire du Maghreb, essai de synthèse (2t)*, Paris, 70 T1 pp. 159-178.

(Mu'tazila et Maturidia), il introduit l'Asharisme comme référence théologique dans le Maghreb. La doctrine almohade a imprimé à l'orthodoxie une marque ineffaçable de rigueur (séparation des sexes, jeûne, interdits alimentaires parmi tant d'autres caractéristiques du rigorisme maghrébin). Avec la dynastie zyanide, on assiste à la renaissance du malikisme. Une nouvelle école malikite, fidèle aux enseignements du passé et essayant en même temps de satisfaire les nouveaux besoins de la société, se propagea. Elle fut largement influencée par l'esprit et les traditions des Andalous. Toutefois, si aujourd'hui l'Islam algérien paraît si rigide, c'est au malikisme qu'il le doit. Pratique et droit sont restés identiques à ce qu'ils étaient vers le milieu du 13<sup>e</sup> siècle.

L'Asharisme<sup>9</sup> est la référence doctrinale de l'orthodoxie musulmane. Il est l'école théologique formée par les disciples de Hassan el Ashari qui furent en butte aux attaques venant des mu'tazila en particulier. Avec les Seljoukides, les Asharites reçurent un appui officiel, en particulier par le grand wazir Nidham el Mulk. En retour, ils accordèrent un soutien intellectuel au califat abbasside contre les Fatimides du Caire. Dès lors, l'enseignement Asharite s'identifia presque entièrement à l'orthodoxie et en un certain sens, il l'est demeuré jusqu'à maintenant (ex M. Abdou : le réformiste égyptien).

Au sujet des expressions anthropomorphiques appliquées à Dieu, telles que la main de Dieu, Dieu s'asseyant sur le trône *على العرش استوى* la figure de Dieu *وجه الله*, Ashari avait professé qu'il ne fallait prendre ces expressions ni littéralement, ni métamorphiquement mais "sans comment" *بلا كيف*. Certains de ses disciples vont interpréter métamorphiquement ses expressions (main = pouvoir, figure = essence = El Baghdadi). El Ashari avait insisté sur le fait que l'acquisition des actes *الكسب* par l'homme était créée, accentuant l'omnipotence de Dieu aux dépens de la responsabilité humaine, mais son disciple Djuwaïni émit l'idée d'une "via media". El Ghazali va consolider la doctrine asharite "à cause de son enthousiasme pour le syllogisme aristotélicien et la philosophie néoplatonicienne"<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> *Encyclopédie de l'Islam*, article "Al Ashari", pp. 716-718 par Watt. M.

<sup>10</sup> *Ibid* p.: article: « El Ghazali par. Ibn Khaldoun », in *Muqqadima*, p. 332.

Pour expliquer le succès du Malikisme au Maghreb, on peut reprendre la théorie d'Ibn Khaldoun pour lequel la bedouinité explique la prédominance de cette école dans l'Occident musulman. Effectivement, le malikisme est attaché à la tradition et hostile aux interprétations rationnelles. Il s'adapte parfaitement à la mentalité berbère des maghrébins qui répugnent à admettre une idée quelconque s'ils ne peuvent la faire remonter à une tradition. C'est la raison pour laquelle le malikisme paraît figé par rapport au hanafisme et même au malikisme oriental qui ne rejette pas -catégoriquement- l'effort d'interprétation<sup>11</sup>.

## 2. Malikisme et enseignement

Depuis les Zyanides, le Malikisme se reproduit grâce à l'enseignement. L'Islam traditionnel lie fortement la foi et le savoir. Le Kouttab, la Medersa et le Djema' sont le symbole de cette union. Depuis l'ankylose culturelle qui a frappé le Maghreb dans la deuxième moitié du XIV siècle, l'enseignement revêtait un caractère juridico-théologique. Il visait deux buts principaux.

- Donner des rudiments d'un savoir religieux aux croyants afin de les aider à s'intégrer dans la communauté.
- Former des Ulémas dont l'état et la communauté avaient besoin. De ce fait, il répondait à des fonctions sociales et idéologiques<sup>12</sup>.

### a) A l'école primaire (Kouttab)

Le programme se limite à l'étude du Coran. C'est une particularité du Maghreb. Pourquoi? Parce que le Coran est le fondement d'une bonne éducation morale et spirituelle. En moyenne, un enfant de 6 à 10 ans mémorise  $\frac{1}{4}$  de chapitre (ربع) par jour. En Andalousie, on apprenait avant tout à l'enfant à lire, à écrire et à compter. On le faisait à partir du Coran, mais on introduisait d'autres sujets tels la poésie (ديوان العرب), l'art de la correspondance (الترسيل) et la grammaire. Ibn Khaldoun préférait cette pédagogie à celle du Maghreb où l'enfant récitait le Coran sans le comprendre.<sup>13</sup>

---

<sup>11</sup> Ibn Khaldoun, A., *la Muqqadima* (en arabe), Beyrouth s.d., pp. 319-321.

<sup>12</sup> Lalaoui- Mounir, L., *Qarawiyyine de Fès*, Paris V, thèse de doctorat, 1989.

<sup>13</sup> Ibn Khaldoun, A., Op.cit, pp. 404-406. et Driss, Ali : *Histoire de l'éducation en Ifriqiya d'Ibn Sahnoun à Ibn Khaldoun*, Sorbonne, thèse d'état, 3t, 1979.

A ce niveau, l'état n'assure aucune charge enseignante. Dans les villes, chaque quartier se regroupait pour désigner le Taleb (ou mouedeb ou derrer selon les régions). Dans les tribus, chaque douar avait une tente pour l'école. C'est ce qui fait dire au colonel Dumas "l'instruction primaire était beaucoup plus répandue en Algérie qu'on ne le croit généralement... La moyenne des individus de sexe masculin sachant lire et écrire était égale à celle que les statistiques départementales ont fait connaître pour nos campagnes."(Environ 40%)<sup>14</sup>.

### **b) L'enseignement secondaire**

Il est assuré dans des zaouias et dans les medersas. Ce sont les medersas qui fournissent à l'Etat, les cadres de la judicature - muphtis - cadis - adels et de la fonction publique : Amins et khodjas. Les étudiants (طلبة) étaient logés dans des petites chambres et nourris sur le budget des biens habous administrés par un Nadir. Les medersas les plus célèbres en Oranie sont celles de Tlemcen, de Mazouna, de Ghriss et d'Oran. Dans l'algérois, celles d'Alger, de Meliana et Colea. Celles du Constantinois : Djema' Lakhder, el kettania, sidi okba..<sup>15</sup>

L'enseignement dure 7 ans, et dans le programme deux matières prédominent : le droit malikite et la grammaire arabe. Les ouvrages de référence sont la Rissala, la mouddawana et leurs abrégés surtout pour le droit et la Alfia d' Ibn Malik, l'Ajrroumia d'el Masmoudi et leurs commentaires pour la grammaire. L'enseignement se fait suivant un cercle formé par les Tolbas. « Le mouddares » commence son cours par une basmala, un taleb lit le texte à commenter, le maître, alors, entame une explication linguistique puis expose le contenu avec une notice biographique de l'auteur.<sup>16</sup>

Les cours se déroulent depuis el Fajr jusqu'à el Icha. Ils sont ponctués par des arrêts (Dohr à el Asr) avec un horaire de 10 à 12 heures par jour. Le Vendredi est généralement un jour de repos.

### **c) En Algérie, il n'y a pas l'équivalent**

De la Zitouna de Tunis, ou la Qarawyne de Fès, toutefois les grandes mosquées des villes (Alger, Oran, Constantine,...) assurent un enseignement supérieur. La mosquée d'Alger est réputée par son

---

<sup>14</sup> Turin, Y., *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, 1830-1880*, Alger, 1983, p. 127.

<sup>15</sup> Saadallah, A., *Tarikh el Djazair et Taqafi*, Alger, 2t, pp. 10-104.

<sup>16</sup> Ibid, p. 84.

enseignement du Hadith, celle de Mazouna s'est distinguée par l'enseignement du droit malikite...<sup>17</sup>

A ce niveau, l'enseignement est souvent une fonction héréditaire. Les Ulémas veillent à la formation de leurs héritiers. Cette règle s'applique aux grandes familles citadines et maraboutiques : les Feggoun et Ibn Badis à Constantine, les Qaddoura et Thaàlibi à Alger, les Mecherfi à Mascara, les Ketroussi à Mazouna<sup>18</sup>.

Les Ulémas se déplacent souvent dans le monde musulman pour parfaire leurs connaissances, ou pour débattre des sujets controversés. C'est la rihla ou voyage d'études avec pour destination, Fès, Tunis et le Caire. Ils sanctionnent leur enseignement par une Ijaza, diplôme conférant à l'étudiant en fin de cycle, l'autorisation d'enseigner, à son tour, une ou plusieurs œuvres étudiées.

La mémorisation est la pédagogie fondamentale de l'enseignement et s'applique à tous les niveaux. P. Nywa dira "qu'elle est déterminante de la culture maghrébine de cette époque" même s'il existe quelque alem qui condamne les méfaits du par cœurisme<sup>19</sup>. La mémorisation est un critère de valorisation et le Hafiz en est le modèle. Les Ulémas se soucient peu de devenir des créateurs d'œuvres originales et la finalité du savoir est de transmettre la science des anciens. Ce phénomène favorise les comportements culturels conformistes, puisque les Ulémas se contentent d'assimiler la science sans la renouveler.

Depuis la "crise religieuse" provoquée par l'émergence de l'Islamisme et sa matrice idéologique : le fondamentalisme Wahhabite, l'Etat algérien essaie de réactiver d'autres courants religieux, en particulier le malikisme, pour combattre leurs effets négatifs sur la société algérienne. Dans les instituts des sciences islamiques, le malikisme occupe une place de choix dans les programmes d'enseignement. Et, il ne faut pas oublier les émissions religieuses de la Radio et la télévision algériennes qui sont animées par des ulémas malikites -principalement-

Même, Mustapha Lacheraf, penseur algérien connu, avait publié au plus fort moment de la crise algérienne (1995) dans le journal El-Wattan "une étude sur la religion et la religiosité en Algérie" où il développe l'idée que le malikisme maghrébin est une école de tolérance religieuse.

On ne peut que se situer en porte à faux de cette thèse. Il faut souligner par exemple, que le code de la famille en Algérie est d'inspiration malikite (statut personnel). Je pense que pour sortir de la

---

<sup>17</sup> Belhamissi, M., *Histoire de Mazouna*, Alger, 1981, pp. 49-75.

<sup>18</sup> Voir. Saadallah, A., *Histoire culturelle ...*, t2, pp. 10-258.

<sup>19</sup> Lalaoui-Mounir, L., thèse, op. cit.

crise, l'Algérie (les intellectuels, les hommes religieux et les politiques) doivent faire preuve d'audace et d'innovation sur le plan de la réflexion religieuse et l'interprétation du Coran.

Les acquis de l'islamologie récente, M. Arkoun, N. Abou Zeïd, Mohamed Mahmoud Taha, Mohamed Talbi et autres, montrent que le premier *islah'* (réforme religieuse) initié par Djamel Eddine El Afghani et Mohamed Abdou depuis le IX<sup>e</sup> siècle, n'a pas abouti à des résultats conséquents au niveau des exigences du changement et de la modernité. Alors, il est clair qu'une deuxième réforme, plus audacieuse, s'impose.